



ADESS

ASSOCIATION DES EXPERTS
EN SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !

CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN

Association ADESS – Association Des Experts en Sécurité et Sûreté

PRÉAMBULE

L'Association ADESS – Association Des Experts en Sécurité et Sûreté développe une démarche de coopération, de sensibilisation, de structuration et d'innovation autour des enjeux contemporains de sécurité globale, de résilience, de gestion des risques et de coordination des acteurs.

Dans le cadre de ses activités associatives, ADESS développe notamment des outils méthodologiques, des dispositifs d'accompagnement ainsi qu'une solution numérique dédiée à la gestion de crise, à la coordination organisationnelle et à l'amélioration de la résilience des structures.

Cette solution, actuellement en phase de développement et de structuration, a vocation à proposer prochainement des fonctionnalités d'appui à la coordination, à la circulation de l'information, à la gestion organisationnelle et à la préparation des acteurs face aux situations dégradées.

L'Association agit exclusivement dans un cadre :

- associatif ;
- non opérationnel ;
- non régalién ;
- méthodologique ;
- pédagogique ;
- analytique ;
- de sensibilisation et de structuration.

La présente convention a pour objet de formaliser le soutien apporté par le partenaire aux actions et aux orientations développées par l'Association ADESS.

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

L'Association ADESS – Association Des Experts en Sécurité et Sûreté

Adresse : 4 Allée des Augustins, 92390 Villeneuve-la-Garenne

Représentée par :

Nom :

Fonction :

Ci-après dénommée « ADESS »

ET

L'Entreprise / Organisme partenaire

Raison sociale :

Adresse :

Représentée par :

Nom :

Fonction :

Ci-après dénommé « le Partenaire »

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Partenaire apporte son soutien aux actions développées par l'Association ADESS dans les domaines :

- de la sécurité globale ;
- de la résilience organisationnelle ;
- de la gestion des risques ;
- de la gestion de crise ;
- de la coordination des acteurs ;
- de la sensibilisation ;
- de l'innovation appliquée à la sécurité ;
- de l'accompagnement méthodologique des organisations.

ARTICLE 2 – NATURE DU SOUTIEN

Le Partenaire peut soutenir l'Association ADESS notamment par :

- une contribution financière ;
- un mécénat ;
- une cotisation de membre bienfaiteur ;
- un accompagnement technique ;
- un appui méthodologique ;
- une participation aux réflexions stratégiques ;
- une contribution à des projets associatifs ;
- un soutien au développement des outils et solutions numériques portés par l'Association.

Le montant et les modalités du soutien sont définis en annexe ou dans les conditions particulières associées à la présente convention.

ARTICLE 3 – SOLUTION NUMÉRIQUE DE GESTION DE CRISE

ADESS développe actuellement une solution numérique dédiée à l'organisation, à la coordination et à la gestion méthodologique des situations de crise.

Cette solution a vocation à proposer prochainement des fonctionnalités liées notamment :

- à la coordination organisationnelle ;
- à la circulation de l'information ;
- à la centralisation documentaire ;
- à la gestion méthodologique des événements ;
- au suivi des procédures ;
- à l'amélioration de la résilience des organisations ;
- à l'appui à la préparation et à l'anticipation.

Le Partenaire reconnaît que cette solution est actuellement en cours de développement et que son évolution pourra faire l'objet de mises à jour, d'adaptations ou de phases de déploiement progressives.

ADESS conserve l'entière maîtrise de la conception, de l'évolution et des orientations de cette solution.

ARTICLE 4 – ABSENCE DE MISSION OPÉRATIONNELLE

La présente convention ne confère à ADESS :

- aucune mission de sécurité privée ;
- aucune mission opérationnelle ;
- aucune mission de sécurité civile ;
- aucune mission de maintien de l'ordre ;
- aucune prérogative de puissance publique ;
- aucune capacité de commandement opérationnel.

Les actions développées par ADESS s'inscrivent exclusivement dans une logique :

- de structuration ;
- d'accompagnement ;
- de sensibilisation ;
- de coordination méthodologique ;
- de réflexion stratégique ;
- d'amélioration continue ;
- de résilience organisationnelle.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

Le Partenaire s'engage à :

- respecter les valeurs et principes portés par ADESS ;
- préserver l'image et la crédibilité de l'Association ;
- ne pas utiliser le nom ou les supports d'ADESS sans autorisation préalable ;
- respecter les règles de confidentialité applicables ;
- agir dans un cadre conforme aux lois et réglementations en vigueur.

ARTICLE 6 – COMMUNICATION

Toute communication publique relative au partenariat devra être validée préalablement par les parties.

L'utilisation des logos, visuels, documents ou supports de communication de l'une des parties est soumise à autorisation préalable.

ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à préserver la confidentialité des informations, documents, échanges ou données non publics auxquels elles pourraient avoir accès dans le cadre du partenariat.

ARTICLE 8 – DURÉE

La présente convention est conclue pour une durée de :

1 an, 2 ans, autre :

Elle pourra être renouvelée par accord écrit entre les parties.

ARTICLE 9 – RÉSILIATION

Chaque partie peut mettre fin à la présente convention par notification écrite adressée à l'autre partie.

La résiliation ne remet pas en cause les obligations de confidentialité et de protection des données applicables postérieurement à la fin du partenariat.

ARTICLE 10 – DISPOSITIONS FINALES

La présente convention constitue un cadre de coopération associative et de soutien aux actions développées par ADESS.

Elle ne crée :

- aucun lien de subordination ;
- aucune société commune ;
- aucune exclusivité ;
- aucun transfert de responsabilité ;
- aucun mandat de représentation.

Selon la nature du soutien apporté et sous réserve des conditions légales et fiscales applicables, certains versements peuvent éventuellement ouvrir droit à des dispositifs fiscaux en vigueur.

SIGNATURES

Fait à :

Le :

Pour l'Association ADESS

Nom :

Fonction :

Signature :

Pour le Partenaire

Nom :

Fonction :

Signature :